

Conditions d'acceptation Bois B



Sont autorisés :

- ✓ Les panneaux de bois dur, les panneaux de bois tendre, le MDF

NE sont PAS autorisés :

- **Le bois C :**
 - x Poteaux télégraphiques
 - x Poteaux de clôture
 - x Bois imprégné
- **Les autres déchets étrangers :**
 - x Bois de taille ou souches d'arbre
 - x Bois pourri ou moisi
 - x Papier, plastique, gravats, terre, métaux, verre, amiante, etc.